

C H R O N I Q U E

Bilan des Revues Tunisiennes en 1974.

Abordant notre dixième chronique sur ce sujet (*), il y a lieu de rendre compte d'un article important de Christiane SOURIAU : *La Presse Maghrébine — situation actuelle et développement*, dans la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, XI/2 (juin 1974), pp. 379-409. Complétant les données de sa thèse, publiée en 1969, l'Auteur s'en tient pourtant aux journaux quotidiens et hebdomadaires, les revues n'ayant qu'une mention. Elle note combien l'information à ce sujet est difficile, citant en exemple le facteur du financement, pourtant primordial. Son bilan de la situation actuelle s'arrête à la documentation de décembre 1972.

Cela aboutit aux constatations suivantes : le journal maghrébin reproduit le modèle matériel du journal occidental; les journaux produits par les Maghrébins sont écrits en plusieurs langues, expression de deux cultures différentes; il y a abondance de journaux importés, manifestation de l'influence culturelle de la nation anciennement colonisatrice et du Moyen-Orient arabe, mais il y a rareté des journaux en provenance des autres pays maghrébins; enfin dans l'intérieur du Maghreb, il ne paraît aucun quotidien, sauf à Constantine.

Concernant les journaux de Tunisie, l'Auteur relève les caractéristiques suivantes : concentration et réduction (il existait une vingtaine de journaux arabes en 1950); stabilité, équilibre et conformité (impossibilité pour tout hebdomadaire d'une tendance nouvelle de se maintenir plus que quelques mois); coût élevé pour le pouvoir (prix de vente inférieur de beaucoup au prix de revient); tirage limité (moins de 100.000 pour les quatre quotidiens).

Un trait commun de la Presse au Maghreb est que ses origines sont partout étrangères : les premiers journaux y ont tous été publiés par des Européens, pour eux-mêmes, en leurs propres langues. Par la légis-

(*) On consultera Adrien VAN LEEUWEN : *Index des publications périodiques parues en Tunisie (1874-1954)*, dans IBLA, 69 (1955/1), 153-167; Jean QUÉMÉNEUR : *Essai bibliographique sur la Tunisie de 1956 à 1961*, dans IBLA, 95-96 (1961/3-4), 426-428; Jean FONTAINE : *Revue tunisienne paraissant fin 1965*, dans IBLA, 113 (1966/1), 73-80; depuis, cette chronique a été reprise chaque année dans le premier numéro paru de chaque tome.

lation préférentielle, le régime colonial créa, en se fondant sur la discrimination ethnique, un secteur européen en voie de développement et un secteur maghrébin en voie de développement obligatoirement inférieur, en ménageant des paliers inférieurs pour des ethnies différentes (italiens et israélites par exemple). Les Tunisiens ont été tôt conscients et irrités de cette dualité et l'un des moyens retenus pour tourner la loi qui pénalisait davantage les journaux de langue arabe, fut le recours à la langue française dans les publications tunisiennes : « exemple d'une aliénation culturelle obtenue par un blocage juridico-politique ». Les Tunisiens ont ainsi fait figure de pionniers, dans le domaine de la presse maghrébine.

En 1954, la loi française sur la presse fut déclarée applicable en Tunisie sans restrictions de libertés. Le code de la presse de 1956 appelle les journaux à s'aligner sur les positions politiques tunisiennes. On assiste au mécanisme de la réduction, au profit de la tendance majoritaire du Néo-Destour, de la presse tunisienne elle-même, bien diversifiée au moment de l'indépendance : ce phénomène est achevé en 1962.

Les données humaines restent encore difficiles à analyser : Qui fait les journaux ? Qui les lit ? Pourquoi ? Dans quelle mesure ? Avec quelle unité et quelle diversité dans les conséquences ? Quel est le rôle respectif des responsables et des journalistes ? Dans quelle mesure la presse est-elle adaptée à la société rurale ? Ne s'agit-il pas d'une presse de « citadins lettrés » ? Quel est le rôle de l'auto-censure ?

* * *

Comme on le voit par ce résumé, l'étude de Christiane Souriau apporte des lumières comme elle pose des questions. Restant pour notre part au niveau technique, nous allons essayer de faire un bilan chiffré de l'évolution des revues tunisiennes au cours de ces dix dernières années.

On obtient le résultat suivant : chaque année, en moyenne, apparaissent dix nouvelles revues et disparaissent sept anciennes. La progression serait ainsi sensiblement constante, mais la moitié des revues existant actuellement ont une périodicité totalement irrégulière, certaines d'entre elles ne paraissent même pas chaque année. Sur un total de 43 revues assurant une certaine régularité de parution cette année, on en relève 12 en arabe et 31 en français. Un fait notable est la diminution du pourcentage des périodiques en arabe par rapport au français. Elle s'établit comme suit :

1961 : 50 %,
1965 : 50 %,
1970 : 37 %,
1974 : 28 %.

Enfin, on s'oriente de plus en plus vers une majorité de revues à caractère culturel et religieux (excepté *al-Ilm*) réservées au domaine de langue arabe, et une majorité de revues à caractère spécialisé et technique (à part *Alif*, *Contact*, *Promodes*...) réservées au domaine de langue française.

* * *

Comme dans les listes précédentes des nouvelles revues de l'année, on indiquera : a) la date du premier numéro; b) la périodicité prévue; c) le tarif annuel, sauf indication contraire (si cette rubrique est absente, la revue est alors hors-commerce); d) l'adresse de la direction; e) la raison d'être de la revue.

1. — *Bilâdi* :

- a) 3 juillet 1974;
- b) hebdomadaire;
- c) 50 millimes le numéro;
- d) 24, rue Gamal Abdennasser, Tunis;
- e) Abdallah Chraiet.

2 — *Conjoncture* :

- a) avril 1974;
- b) mensuel;
- c) 2, 3 dinars;
- d) La Kasbah, Tunis;
- e) Ministère de l'Economie Nationale.

3. — *Dialogue pour le progrès* :

- a) du 9 au 14 septembre 1974;
- b) hebdomadaire;
- c) 200 millimes le numéro;
- d) Boulevard du 9 Avril, La Kasbah, Tunis;
- e) S.A.G.E.P.

4. — *Femina* :

- a) 2 novembre 1974;
- b) hebdomadaire;
- c) 150 millimes le numéro;
- d) 1, rue Buenos-Ayres, Le Bardo;
- e) Leïla Mami.

5. — *Al-Hadaf* :

- a) 1^{er} septembre 1974;
- b) bi-mensuel;
- c) 2, 6 Dinars;
- d) 31, avenue de la Liberté, Tunis;
- e) Mohamed Hechmi Kebir.

6. — *Al-Intilâqa* :

- a) janvier 1974 (disparu);
- c) 50 millimes le numéro;
- d) 3, rue de Rome, Tunis;
- e) Bureau National de la Jeunesse Scolaire.

7. — *Al-Mar'a at-tûnusiyya* :

- a) déc. 1973/janv.-fév. 1974;
- b) trimestriel;
- c) 750 millimes le numéro;
- d) 56, Boulevard Bab Benat, Tunis;
- e) Union Nationale des Femmes de Tunisie.

8. — *Al-Maš'al* :

- a) février 1974;
- b) mensuel;
- c) 100 millimes le numéro;
- d) Rue du 2 Mars 1934, La Kasbah, Tunis;
- e) Jeunesse Destourienne.

9. — *Al-Muḥâmi* :

- a) octobre 1974;
- c) 500 millimes le numéro;
- d) Avenue Hédi Chaker, Sfax. B. P. 25;
- e) Dir. : Ibrâhîm Bû Raq'a.

10. — *Promodes* :

- a) 1^{er} février 1974 (arrêté au n° 5, août);
- b) mensuel;
- c) 200 millimes le numéro;
- d) 45, Av. Habib Bourbuiga, Le Colisée, Esc. D, 5^e ét., bur. 508;
- e) Larbi Loussaïef.

11. — *Raja* :

- a) février 1974;
- b) bimestriel;
- c) 550 millimes le numéro;
- d) 42, Boulevard Ali Trad, Montfleury, Tunis;
- e) Centre National Pédagogique.

12. — *Revue Juridique* :

- a) 1974;
- c) 1 dinar;
- d) 23, rue d'Espagne, Tunis;
- e) CERES.

13. — *Revue Tunisienne des Sciences de l'Education* :

- a) juin 1974;
- d) 17, rue Fénélon, Tunis;
- e) Institut National des Sciences de l'Education.

14. — *Aṣ-Ṣadâ* :

- a) 13 mai 1974;
- b) hebdomadaire;
- c) 150 millimes le numéro;
- d) 4, rue Ali Bach Hamba, Tunis;
- e) Journal *as-Ṣabâḥ*.

15. — *Statistiques du Planning Familial* :

- a) mai 1974;
- b) trimestriel;
- e) Office National du Planning Familial et de la Population

16. — *Tunisian Highlights* :

- a) été 1974;
- b) trimestriel;
- c) 550 millimes le numéro;
- d) 29, Av. Habib Bourguiba, Tunis;
- e) La Semaine de Tunis.

17. — *La voix de la Santé* :

- a) janvier 1974;
- b) mensuel;
- c) 100 millimes le numéro;
- d) 17, rue Souk Ahras, Tunis;
- e) Fédération Nationale de la Santé Publique.

18. — *Wiqâyat at-tufûla* :

- a) août-septembre 1973;
- c) 200 millimes le numéro;
- d) 69, rue de la Kasbah, Tunis;
- e) Prévention de l'Enfance.

Jean FONTAINE.